

Extrait du Démocratie & Socialisme

<http://www.democratie-socialisme.fr>

Darcos parle de « série noire »

# **Metro, boulot, tombeau**

- « Au boulot », la chronique de Gérard Filoche dans « Siné-hebdo » -

Date de mise en ligne : dimanche 30 août 2009

---

**Démocratie & Socialisme**

---

Comme si c'était une question de malchance : 2 morts et 6 blessés, le 15 juillet dus à l'explosion chez Total Carling en Moselle, 2 morts le 16 juillet sur le chantier du vélodrome de Marseille - fermé pour deux mois ? Un couvreur de 54 ans est victime d'une chute mortelle d'un échafaudage au Havre le 24 juillet. Le ministre du Travail veut « faire toute la lumière » et « tirer les enseignements en termes de prévention » ? Mais ça fait trop longtemps que la mort frappe au travail et rien n'est fait.

## Mourir pour gagner sa vie ?

Le « bilan annuel sur les conditions de travail » (juin 2009) reconnaît 16 % d'accidents du travail mortels dans le privé en plus en 2007. Ça fait 2 ans qu'il y a 2 morts par jour au travail, 622 décès en 2007 contre 537 en 2006. Dans le seul secteur privé, il y a 720 150 accidents du travail avec arrêt par an, 39,4 accidents pour 1000 salariés, 184 tués en 2007 dans le seul bâtiment.

Michel Bianco (son fils Jérôme a été tué à 32 ans en août 2006 par une chute dans le bâtiment) mène campagne avec la Fondation Copernic contre « le travail qui tue en toute impunité » : « L'exemple des efforts dans le domaine de la sécurité routière pourrait être utile. L'installation de radars a fait passer en quelques années le nombre de décès sur la route de 12 000 à 4 000 par an. Au travail une même volonté politique passe par le recrutement de plusieurs centaines d'inspecteurs du travail qui impulsent et contrôlent une véritable politique de prévention. ». Sarkozy qui se dérange toujours pour deux policiers tués, ne l'a évidemment pas fait pour les deux ouvriers de Total ni les deux ouvriers de Marseille.

Copernic et Michel Bianco dénoncent la « 2° mort » causée par « Le silence de plomb qui accompagne les morts liées au travail. La justice ne répare rien : du sursis pour les entreprises, des amendes dérisoires. Les sous-traitants servent de remparts aux donneurs d'ordre. Nul n'est responsable, personne n'est coupable, on accuse même parfois le salarié décédé. »

Ou alors l'accident est dissimulé comme l'a montré une enquête de l'inspection du travail à Renault-Cléon : « Il existe au sein de votre établissement un système organisé de pressions visant à ce que les salariés, victimes d'accident du travail, auxquels un arrêt de travail a été prescrit, renoncent à prendre tout ou partie de l'arrêt de travail. » 26 salariés, victimes d'accidents auxquels ont été prescrits des arrêts de travail, ont été auditionnés. Parmi eux, 22 se sont vu proposer, un poste aménagé afin que l'accident du travail n'occasionne pas d'arrêt, malgré la prescription médicale. Il y a un « système de pressions contraire aux droits fondamentaux des salariés », avec convocations de salariés accidentés, « mises en garde » sur l'évolution professionnelle, promesses de promotions, de primes en cas d'acceptation et menaces en cas de refus...

Pour aller contre, les solutions sont simples : renforcer le code du travail au lieu de le détruire, protéger les précaires (car la fréquence et la gravité des accidents du travail est, pour eux, deux fois supérieures à celles de l'ensemble des travailleurs), former davantage aux dangers du métier, donner davantage de temps et de moyens aux Comités hygiène sécurité conditions de travail (CHSCT), doubler les effectifs de l'inspection du travail, augmenter les sanctions pénales dès que la responsabilité de l'employeur est engagée, imposer que le donneur d'ordre soit systématiquement visé...

**Gérard Filoche**

Signer l'appel : <http://www.fondationcopernic.org/pe...>